

**Compte rendu
du Conseil Municipal
du 4 avril 2019**

Le quatre avril deux mille dix-neuf, à vingt heures trente à la Mairie, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain DUTRANOIS, Maire.

Conseillers en exercice : Monsieur Alain DUTRANOIS, Monsieur Dominique DONY, Monsieur Noël ROUX, Monsieur Gérard GARCIA, Monsieur Didier CRUZOL, Madame Cécile FERRIER-BOURDET, Madame Valérie COMBES, Monsieur Jonathan MEIKOW, Monsieur Jacques ROUGER, Madame José TEN DIJK-VAN DIERMEN et Monsieur Benoit BOURDET.

Représentés : Jacques ROUGER par Alain DUTRANOIS.

Absents : néant

Madame Cécile BOURDET a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait un tour de table et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée fixe l'ordre du jour des questions diverses.

La séance est ouverte conformément à l'ordre du jour suivant :

Vote du budget communal 2019

Vote des taux d'imposition 2019

Questions diverses

Délibérations du conseil:

taux d'imposition des taxes directes locales 2019 (DE 2019 02)

Objet : taux d'imposition des taxes directes locales 2019
--

Monsieur le Maire rappelle que le document "état n°1259" donnant les taux d'imposition doit s'accompagner d'une décision du conseil municipal.

Taxes	Bases effectives 2018	Taux d'imposition 2018
Taxe d'habitation	231 994	7,25 %
Taxe foncière du bâti	151 704	14,77 %
Taxe foncière du non bâti	14 870	153,69 %
TOTAL		

Taxes	Bases prévisionnelles 2019	Taux d'imposition 2019	Produit 2019
Taxe d'habitation	239 900	7,25 %	17 393
Taxe foncière du bâti	156 400	14,77 %	23 100
Taxe foncière du non bâti	15 200	153,69 %	23 361
TOTAL			63 854

Le Conseil Municipal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par [11] voix pour, [0] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE de valider les taux ci-dessus énoncés.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour effectuer toute démarche nécessaire.

Vote du budget communal 2019

Le budget est équilibré à 339 555,25 euros en dépenses et en recettes.

Les opérations d'investissement prévues sont :

salle des fêtes : isolation phonique intérieure
salle des fêtes : peinture des sanitaires et de la cuisine
salle des fêtes : blocs de sécurité à changer
salle des fêtes : achat d'un système audio transportable
Matériel informatique (uniquement en cas de défaillance en cours d'année)
Logement à l'étage du château (uniquement en cas de défaillance en cours d'année)
Travaux coeur de village, amélioration des abords du château
Nettoyeur haute-pressure et taille-haie thermique pour le cantonnier
Outillage d'atelier pour le cantonnier
Meuble pour archivage des documents
Installations incendie au lieu-dit Récès
Peinture des menuiseries de la mairie
Travaux de voirie sur les portions non-faites par la communauté de communes

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 21h30.

La Secrétaire,
Cécile BOURDET



Le Maire,
Alain DUTRANOIS

